



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – **Mardi 18 mars 2008**

## Agenda

### Lundi 31 mars

-15h : **Pol BOUCHER**, docteur en philosophie : « *L'union de la casuistique et de la codification par la rationalisation du droit chez Leibniz* ».

-Comité secret.

-18h : Remise du Prix Edouard Bonnefous 2007, salon Bonnefous.

### Lundi 7 avril

-11h : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : élection au fauteuil de **Jean-Marie Zemb**.

-**Raymond VERDIER**, anthropologue : « *Le droit et l'anthropologie* ».

-Comité secret.

-18h : Remise des Prix Descartes-Huygens, Grande salle des séances.

### Mardi 8 avril

-9h30 : Réunion des correspondants de la section Économie politique, statistique et finances.

### Lundi 14 avril

-15h : **Dominique FENOUILLET**, professeur à l'université Paris-II : « *Le droit et la conscience* ».

-Comité secret.

### Lundi 28 avril

-15h : **Marie-France GARAUD**, président de l'Institut international de géopolitique : « *Le droit du politique* ».

### Lundi 5 mai

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Nicolas MOLFESSIS**, professeur à l'université Paris-II : « *La perception commune du droit* ».

### Lundi 19 mai

-15h : **Jean-Paul CHARNAY**, directeur de recherche au CNRS : « *Le droit et l'islam* ».

### Lundi 26 mai

-15h : **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, conseiller d'État : « *Internet et le droit* ».

### Lundi 2 juin

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Laurence DEPAMBOUR-TARRIDE**, professeur à l'université Paris-V : « *Sculpture, peinture et histoire du droit français* », grande salle des séances.

-Comité secret.

### Lundi 9 juin

-15h : **Jacques COMMAILLE**, professeur à l'École Normale Supérieure de Cachan : « *Sociologie et droit* ».

## Séance du lundi 17 mars

Après approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars, M. le Président **François Terré** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

M. **Yvon Gattaz** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Philippe Simonnot *le marché de Dieu – Économie du judaïsme, du christianisme et de l'islam* (Paris, Denoël, 2008, 336 pages).

M. **Alain Plantey** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Monique Berlioux *Des Jeux et des Crimes – 1936, le piège blanc olympique* (Biarritz, Atlantica, 2007, 2 tomes, 842 pages).

M. **Bernard Bourgeois**, membre de l'Académie, section Philosophie, a fait une communication sur le thème : « *Hegel et le droit* ». En introduction, il a défini comme suit le droit et ses rapports avec la philosophie :

*Le « domaine du droit ne peut pas ne pas appeler la philosophie, et précisément sa divergence ou ce partage d'elle-même en idéalisme et réalisme. Car le droit, ainsi que Leibniz, justement le définissait, est une « puissance morale », identifiant, en tant que telle, ces différences ou ces opposés que sont, d'un côté, la puissance, l'efficacité, la causalité, la nécessité caractéristique de toute réalité, et, de l'autre côté, l'idéalité essentielle à ce qui est moral, la normativité, l'obligation.*

*« Ce mixte qu'est le droit, cette intimité des opposés qui le constitue, c'est sa contradiction. Il n'est, lui dont la destination est d'égaliser ou de concilier, en son actualisation juste, les différends, les conflits, les contradictions, qu'en assumant, et à jamais, sa contradiction essentielle, et dans sa théorie et dans sa pratique de lui-même. Assumer cette contradiction, non pas la supprimer, soit dans un droit moral dont l'idéalité absolutisée détruirait fanatiquement le réel, soit dans un droit sociopolitique dont le réalisme chasserait toute idéalité, c'est-à-dire, en l'un et l'autre cas, dans la suppression même du droit.[...]*

*« Une telle suppression serait aussi, au demeurant, une suppression de la philosophie. Celle-ci est bien plutôt appelée par un droit qui veut simplement maîtriser, contenir, gérer sa contradiction afin d'accomplir sa destination, et qui, alors, est amené à réfléchir sur lui. La philosophie du droit le fait se comprendre et pratiquer dès lors selon l'alternative de sa version idéaliste et de sa version réaliste.*

*« La première soumet la réalité plurielle à l'unité ou universalité idéale du droit comme au principe qui la commande, et l'on a Platon et Kant (Descartes se gardant d'ébranler les grands corps juridiques par sa critique). Dans la seconde, la totalité réelle intègre à elle l'idéalité du droit comme la base qui la porte, mais qu'elle relativise et dépasse, et l'on a Aristote, Leibniz et Hegel ».*

M. **Bernard Bourgeois** a ensuite répondu aux questions que lui ont posées M. **Jean Baechler**, M. le vice-Président **Jean-Claude Casanova**, M. **Roland Drago**, M. **Alain Besançon**, et M. le Président **François Terré**.



## Nouveautés sur le site de l'Académie - [www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)

- M. **Bernard Bourgeois** : « *Hegel et le droit* », communication présentée le lundi 17 mars devant l'Académie.

### Dans la presse et sur les ondes

- « Die Realität ist nicht in den Dingen. Viele Naturwissenschaftler glauben, was sie erforschen, sei schon die Wirklichkeit. Der französische Physiker und Philosoph **Bernard d'Espagnat** hat da ernste Zweifel », article de Ulf von Rauchhaupt dans la *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, dimanche 2 mars. « La réalité n'est pas dans les choses. De nombreux scientifiques croient que ce qu'ils étudient est la réalité. Le physicien et philosophe français **Bernard d'Espagnat** en doute fortement. [...] Il ] souhaiterait revenir à Kant – pour toutefois pousser, en changeant d'orientation, un petit peu plus loin que ce dernier dans la spéculation. Au lieu de parler de "chose en soi", il parle d'une "réalité voilée". Que les objets auxquels s'intéresse la physique aient quelque chose à voir avec la réalité ontologique, il ne le nie pas – mais il rejette l'idée que l'on puisse appréhender scientifiquement ce rapport. Pour illustrer ce point de vue, il compare les objets de la physique – par exemple un objet quantique avec ses propriétés – à un arc-en-ciel. "Ce n'est en effet pas une 'chose en soi' car, lorsque nous nous déplaçons, l'arc-en-ciel se déplace avec nous. Des observateurs postés en des endroits différents verront sa base en des endroits également différents. Il est donc clair que l'arc-en-ciel dépend de nous. Pourtant, il ne dépend pas exclusivement de nous. Son apparition est liée à la présence du soleil et de gouttelettes d'eau" ».

- **Yvon Gattaz**: « Réhabiliter l'entreprise au lycée » *Les Échos* mercredi 5 mars. « Le plus grave dans l'enseignement actuel de l'économie, ce n'est [pas l']idéologie marxisante sous-jacente, mais le climat de démoralisation permanent insufflé à nos jeunes en mal d'avenir, alors que nous sommes nombreux à semer l'espoir et même, si possible, l'enthousiasme chez nos lycéens. Je peux cependant témoigner que la grande majorité des enseignants français a effectué, depuis 20 ans, une mutation historique vers l'entreprise et vers l'esprit d'entreprise.[...] Nous pensons que les professeurs vont nous aider eux-mêmes à rétablir un enseignement qui ne doit aucunement sanctifier l'entreprise, bien sûr, mais doit lui rendre honnêtement son rôle d'informateur-formateur-employeur que personne n'ose plus lui contester ».

### À lire

- **Jean Baechler** : *Agir, Faire, Connaître* (Paris, Hermann Éditeurs, 2008, 588 pages). Le livre, dont le plan est indiqué par le titre, s'ouvre sur des remarques liminaires dont voici les premières lignes : « *Une science du règne humain, entendu comme un segment discret du réel, peut partir de deux données empiriques peu contestables et incontestées. L'espèce humaine appartient, d'un côté, au règne vivant animal et, de l'autre, est productrice d'histoires. La fusion de ces deux propositions en donne une troisième : l'espèce humaine n'est pas programmée. Elle présente cette particularité remarquable d'avoir une nature virtuelle et des actualisations culturelles. On ne naît pas humain, on le devient dans un milieu déjà humanisé. Chaque milieu humanisé a dû inventer son mode d'humanisation, en respectant les contraintes et les limites imposées par la nature et la condition humaines. Au sens où l'humanité n'est pas génétiquement programmée pour produire une ou des formes définies d'humanisation, comme il en advient dans tout le reste du règne vivant, elle doit être déclarée libre* ».

### À noter

- L'Université du Patrimoine organisera le lundi 31 mars à 9 heures, en salle Hugot, sous la présidence de M. **François Terré**, une "matinée/rencontre" sur le thème « Surmonter la crise du logement : une approche inédite ».

### Honneurs et distinctions

- M. **Thierry de Montbrial** a été fait Commandeur du Mérite agricole.

### Groupes de travail

- Le groupe de travail « *Le droit européen des contrats* » que préside M. le Président **François Terré** se réunira à 9 heures, le mardi 18 mars au salon Dupont-Sommer et le mardi 25 mars au salon Martin-Chauffier.

- Le groupe de travail « *L'enseignement économique au collège et au lycée* » que préside M. **Yvon Gattaz**, se réunira le lundi 7 avril à 11h, en salle 3.

- Le groupe de travail « Les autorités administratives indépendantes – L'exemple de la santé », que préside M. **Roland Drago**, se réunira le lundi 7 avril à 18 heures, au Palais de l'Institut, salle 4.